



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONCOURS APS - MAITRISE
D'OEUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DU
CENTRE CULTUREL SPORTIF GEORGES
POMPIDOU A VINCENNES PASSE AVEC LA
SOCIETE AJC**

**DÉCISION N° DM-22-194
EN DATE DU 18 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 10 mars 2021 approuvant le lancement d'un programme de rénovation du centre Georges Pompidou et autorisant le lancement d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du centre culturel et sportif Georges Pompidou ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 10 mars 2021 désignant les membres élus du jury chargés de donner un avis sur l'admission des candidats à la participation au concours de maîtrise d'œuvre, de se prononcer sur la conformité des projets et de proposer un classement ;

VU le procès-verbal de la réunion du jury en date du 09 juillet 2021 et les arrêtés n°A-21-449, A-21-450, A-21-451, A-21-447, A-21-448 du 21 septembre 2021 portant désignation des 5 candidats admis à concourir pour la rénovation du centre Georges Pompidou ;

VU le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2022 établi par le jury relatif à l'évaluation des prestations des candidats conformément au règlement du concours et au classement fondé sur les critères indiqués dans l'avis d'appel public à concurrence ;

VU le procès-verbal de la réunion du 1er avril 2022 établi par le jury retraçant l'intégralité du dialogue entre ses membres et les candidats après la levée de l'anonymat ;

CONSIDÉRANT le choix du lauréat du concours par le pouvoir adjudicateur après réception de l'avis et des procès-verbaux du jury, et après examen de l'enveloppe contenant le prix ;

CONSIDÉRANT les négociations menées par le pouvoir adjudicateur avec le candidat sur ses aptitudes à mener et sur l'ensemble des conditions techniques, administratives et financières du projet ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation du centre culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes avec AJC architectes sise 2, rue de l'Eglise 94300

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220518-lmc1H9623H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/05/2022 Date de Publication : 18/05/2022

Vincennes, représentée par Monsieur David JOULIN, mandataire du groupement conjoint formé avec Khephen Ing. (BET structure), Mazet & ass. (Economiste) et MD Conseils (Préventionniste).

Le taux de rémunération est de 14,20 % avec un coût prévisionnel des travaux arrêté à 19 376 000,00 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220518-Imc1H9623H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/05/2022 Date de Publication : 18/05/2022
